



Changement statut étudiant vers vie privée et familiale

Par **zazurka**, le **19/03/2010** à **00:15**

Bonjour,

Je suis de nationalité russe et ma femme est de nationalité biélorusse. On s'est mariés en France en 2006. Et on a eu 2 enfants nées en France. Je suis un chef d'entreprise et je possède une carte de séjour résident. Ma femme a le titre de séjour étudiant.

Je voulais savoir si on peut sa changer statut vers le statut vie privée et familial ou par exemple salarié (je peux l'embaucher dans ma propre société).

Merci d'avance